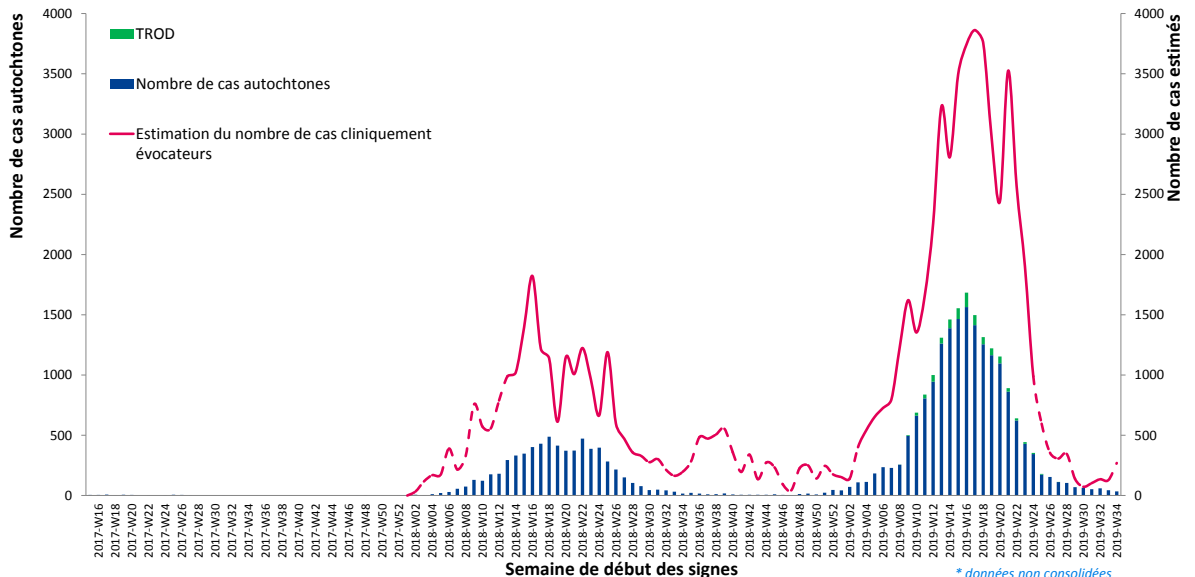


Points clés

- Plus de 49 400 cas cliniquement évocateurs depuis le début de l'année 2019;
- Depuis le début de l'année 2019, 18 045 cas ont été confirmés : le nombre de cas confirmés est en baisse sur la période S33-S34 avec respectivement 44 et 34 cas confirmés (données non consolidées) ;
- Sur cette période, 14 communes sont toujours concernées par une circulation active du virus ;
- St Paul, St Pierre et St Leu sont les communes les plus touchées ;
- La circulation dans l'ouest augmente (10 cas en S33 et 17 en S34)
- En comparaison avec l'hiver 2018, la circulation hivernale se maintient à un niveau plus élevé en 2019.
- Les 2 sérotypes DENV1 et DENV2 circulent sur l'ensemble de l'île.

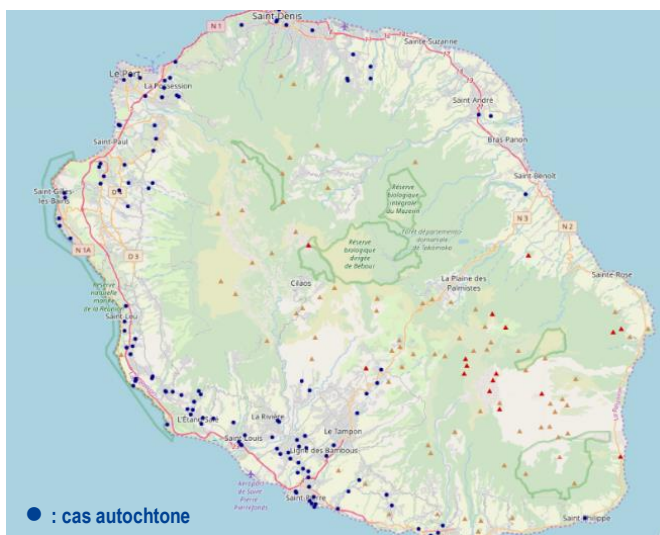
Surveillance des cas de dengue et des syndromes cliniquement évocateurs

Figure 1 – Distribution des cas de dengue déclarés par semaine de début des signes, La Réunion, S15/2017–S34/2019 (n = 24 921) et estimation du nombre de cas cliniquement évocateurs (S01/2018-S34/2019) (n= 75 921)



Le nombre de cas cliniquement évocateurs augmente en S34 (270) par rapport aux semaines précédentes (128 en S33). Ces chiffres sont à interpréter avec prudence étant donné la saison grippale qui débute.

Figure 2 – Localisation des cas de dengue, La Réunion S33 et S34-2019 (date de début des signes)



- La part de cas localisée dans le sud est en baisse (38%). Cette baisse est marquée dans les foyers historiques de St Louis, St Joseph et Etang Salé.
- St Pierre est toujours la commune du sud la plus affectée (environ 20% de l'ensemble de cas).
- La proportion de cas est en augmentation dans l'ouest qui représente 50% des cas en S34.
- Le nombre de cas est en augmentation à St Paul et à St Leu.
- La circulation dans le nord est stable et représente 10% des cas.
- Dans l'est, des cas sporadiques sont encore rapportés dans les communes de St André et St Benoît.

Les autres dispositifs de surveillance

Surveillance des passages aux urgences

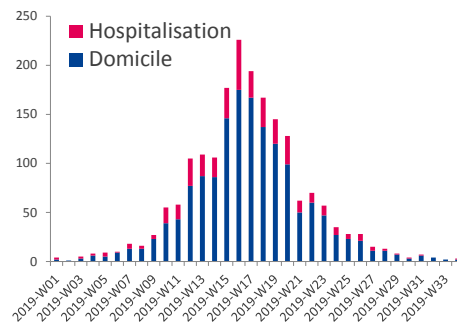
Depuis le début de l'année 2019, 1 904 passages aux urgences ont été codés dengue. Depuis plusieurs semaines, le nombre de ces passages se stabilisent sous les 5 par semaine. Au cours des semaines 33 et 34, respectivement 2 et 3 passages pour dengue ont été rapportés. Un seul de ces passages (en S34) a donné lieu à une hospitalisation.

Surveillance des cas de dengue hospitalisés

Depuis le début de l'année 2019, 612 hospitalisations de > 24h ont été rapportées. Lorsque la variable sévérité était renseignée (358), 75 patients ont présenté une forme sévère (18%).

Surveillance de la mortalité

Depuis le début de 2019, **13 décès** liés à la dengue ont été rapportés et investigués: 8 ont été classés comme directement liés et 5 comme liés à la dengue mais indirectement.



Analyse du risque

Malgré la baisse du nombre de cas, l'ensemble de l'île reste concernée par la circulation virale. Par ailleurs, la circulation autochtone du DENV1 sur l'ensemble de l'île implique un risque de dengue secondaire chez des personnes préalablement infectée par le DENV2 mais aussi de prolongation de la période de circulation virale étant donné l'absence documentée d'immunité de la population contre ce sérotype.

Par ailleurs, des messages de prévention doivent être adressés aux voyageurs:

- Les voyageurs à destination d'une zone d'endémie ⁽¹⁾ doivent se protéger des piqûres pendant leur séjour et à leur retour à la Réunion, pour éviter l'importation de cas et l'introduction d'autres sérotypes du virus sur l'île.
- Les voyageurs à destination de la métropole doivent se protéger des piqûres au cours de leur séjour afin d'empêcher la survenue de cas autochtones en métropole pendant la période d'activité du moustique vecteur (jusque fin novembre).
- Une circulation autochtone du virus de la dengue à Mayotte (DENV1 et DENV2) a été récemment mise en évidence nécessitant une vigilance chez les voyageurs au départ et au retour de Mayotte.

Enfin, certains diagnostics différentiels doivent être envisagés devant un syndrome dengue-like ou une éruption cutanée : c'est le cas notamment de la rougeole, de la fièvre de la vallée du Rift chez des patients de retour des zones d'échange de la COI avec la Réunion ou encore du paludisme au retour de zones impaludées.

Gestes de prévention

L'**Aedes**, moustique vecteur de la dengue, est essentiellement **anthropophile** (vivant à proximité de l'Homme) et **diurne**. Pour lutter contre la dengue, il est essentiel de :

- ✓ Se protéger contre les piqûres de moustiques (**répulsifs**, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires...) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.
- ✓ Eliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, ...) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires.
- ✓ Respecter les jours de collecte des déchets.
- ✓ Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

Préconisations

- Dans la période de circulation inter-épidémique actuelle, la **confirmation biologique de chaque cas suspect* de dengue** est recommandée pour permettre la détection de nouveaux foyers et la mise en œuvre des **actions de gestion**.
 - * *Syndrome dengue-like: fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).*
 - *Dans les 5 premiers jours suivants l'apparition des symptômes => RT-PCR*
Entre le 5^{ème} et le 7^{ème} jour => RT-PCR et sérologie (IgM/IgG)
Au delà de 7^{ème} jour => sérologie seule (IgM/IgG)
- Le traitement est **symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traités par du **paracétamol**. *En aucun cas, l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits* ⁽²⁾.

Méthodologie

L'ensemble des dispositifs de surveillance de la dengue sont détaillés dans le point épidémiologique précédent accessible à cette adresse : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/dengue/documents/bulletin-regional/surveillance-de-la-dengue-a-la-reunion.-point-epidemiologique-au-19-fevrier-2019>

Pour en savoir plus

⁽¹⁾ <https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-may-2019.pdf> ⁽²⁾ Le point sur la Dengue : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue>